



Réunion informelle du réseau des Points de Contact Culture

Organisée par le ministère français de la Culture et de la Communication et le Relais Culture Europe (Point de Contact Culture France) dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne Avignon, 10-11-12 juillet 2008

Note de présentation

Journée professionnelle sur la coopération culturelle européenne

Judi 10 juillet 2008, 10h – 19h00 - Palais des Papes - Avignon

Le Relais Culture Europe, le Ministère de la Culture et de la Communication et leurs partenaires organisent, le 10 juillet 2008, à Avignon, une journée professionnelle sur la coopération culturelle européenne. Cette journée est coordonnée avec les rencontres européennes des festivals d'Aix et d'Avignon des 11 et 12 juillet.

Agenda culture : un projet culturel européen en cours de définition

■ La place de la culture dans la construction européenne est aujourd'hui débatue au regard d'enjeux nouveaux, transversaux et faisant écho à la définition d'un projet politique et social européen. Si la culture reste une compétence des Etats membres, elle est en effet de plus en plus présente dans les politiques, les programmes et la législation communautaires. Elle contribue aux objectifs de l'Union en termes d'économie et de société de la connaissance, de développement durable ou de rôle de l'Union sur la scène internationale. Elle participe plus largement de la définition du projet politique de l'Union, comme de la construction d'une identité et d'une culture politique commune. Les pratiques de coopération culturelle, notamment sur les territoires, reflètent ces enjeux.

■ Premier pas vers une stratégie culturelle européenne, l'Agenda européen pour la culture¹, adopté en 2007, propose un cadre de travail nouveau entre institutions de l'Union, Etats membres et acteurs culturels. Il vise à renforcer les actions communautaires, comme la coordination entre Etats membres, dans des domaines culturels d'intérêt commun. Il identifie plus particulièrement trois objectifs de travail : la diversité culturelle et le dialogue interculturel, la créativité dans le cadre de la stratégie de Lisbonne et les relations extérieures de l'Union.

■ Dans ce cadre, cette journée professionnelle doit permettre de mettre en perspective le rôle et l'apport de la coopération culturelle européenne au regard de ces enjeux européens et, plus particulièrement, de l'Agenda culture. Elle a pour objectif de valoriser les pratiques de coopération existantes, de souligner leur impact (professionnel, social, citoyen, etc) et d'intégrer ces enjeux en termes de politiques publiques, notamment sur les territoires. Elle doit ainsi contribuer à montrer toute la légitimité de la place de la culture dans un projet politique et un modèle social européen en cours de définition et faire de l'union européenne un cadre à investir pleinement par les acteurs culturels.

Agenda culture : quelle rôle pour la coopération culturelle européenne ?

La journée du 10 juillet est organisée autour de 4 tables rondes mettant chacune l'accent sur un enjeu spécifique de coopération.

¹ Communication de la Commission européenne relative à un agenda européen de la culture à l'heure de la mondialisation – Bruxelles le 10 mai 2007 COM(2007) 242 Final et résolution du Conseil Un agenda européen pour la Culture de novembre 2007.

Table ronde n°1 – Interventions artistiques et culturelles et nouvelles technologies : une approche de l'innovation (organisé en partenariat avec *Ars industrialis*)

Avec la stratégie de Lisbonne, l'Union européenne pose la question de la place et du rapport à la connaissance, à l'innovation et au développement technologique dans nos sociétés. Elle pose la question d'un nouveau modèle social fondé sur la créativité, le développement d'une société apprenante et la valorisation du capital social et humain. La culture participe pleinement de ces enjeux et cet atelier s'attachera plus particulièrement à illustrer en quoi l'appropriation des nouvelles technologies par les artistes et les acteurs culturels est porteuse d'une innovation artistique, culturelle et plus largement sociale.

Table ronde n°2 – Interventions artistiques et culturelles et espace public : une approche sociale du développement durable

Avec sa stratégie de développement durable (stratégie de Göteborg), l'Union a choisi de s'attacher aux quatre piliers du développement (économique, social, environnemental et international). Elle met l'accent sur des principes directeurs comme la promotion et la protection des droits fondamentaux, la solidarité intra- et intergénérationnelle ou la garantie d'une société ouverte et démocratique. La culture a un rôle à jouer dans ce cadre et cet atelier s'attachera plus particulièrement à illustrer en quoi les interventions artistiques et culturelles dans l'espace public (comme les jardins partagés ou plus globalement l'espace urbain) sont porteuses de solidarités sociales, intergénérationnelles et interculturelles.

Table ronde n°3 – Actions artistiques et culturelles à l'extérieur de l'Union : un enjeu pour les acteurs culturels

L'Union européenne a choisi de faire de la culture un axe important de son action extérieure, en lien avec la promotion d'enjeux culturels mondiaux (diversité culturelle, diversité culturelle) ou de processus plus transversaux (développement, soutien à la démocratie). Cet atelier vise à éclairer, dans ce cadre, quels sont les enjeux pour les acteurs culturels, professionnels, collectivités ou diplomates culturels, d'une action artistique et culturelle à l'extérieur de l'Union.

Table ronde n°4 – Mobilité artistique et culturelle : vers la constitution d'un espace commun de cohésion et de développement (organisé en partenariat avec *SPACE Supporting Performing Arts Circulation in Europe*)

La mobilité des œuvres et des artistes est un enjeu européen essentiel en termes économique, social et plus largement politique. Elle participe d'une innovation et d'une croissance durable du territoire européen (notamment par son impact professionnel) comme de la constitution d'un espace de cohésion et de solidarités et d'un espace culturel commun au sein duquel la diversité occupe une place essentielle. Cet atelier s'attachera plus particulièrement à illustrer en quoi la question de la mobilité artistique et culturelle participe, à l'échelle européenne, de la constitution d'un espace de cohésion et de développement.